



ACADÉMIE
DE BESANÇON

Liberté
Égalité
Fraternité

Laïcité – Valeurs de la République

Affaire suivie par :
Christèle Lenglet Mélot
IEN EG Lettres
Référente académique « Laïcité, Valeurs de la République »
Tél : 06 12 58 11 52
Mél : christele.lenglet-melot@ac-besancon.fr

10 rue de la Convention
25030 Besançon cedex

Besançon, le 28 février 2023

Christèle LENGLET MÉLOT
Inspectrice de l'éducation nationale
Référente académique « Laïcité, Valeurs de la République »

Sylvain GLAND
Inspecteur pédagogique régional
Réfèrent académique « Mémoire et citoyenneté »

à

Madame l'Inspectrice d'académie,
Directrice académique des services de
l'éducation nationale du Territoire de Belfort

Messieurs les Inspecteurs d'académie,
Directeurs académiques des services de
l'éducation nationale du Doubs, du Jura
et de Haute-Saône

Objet : Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme

Le 21 mars a été proclamé **Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale** en 1966 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Faire acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité est une mission de l'École. Il apparaît donc nécessaire de donner une impulsion nationale forte aux actions éducatives menées dans le champ de la prévention du racisme et de l'antisémitisme, de la défense et de la promotion des Droits de l'Homme et des principes fondamentaux de la République.

En 2023, la **Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme** se déroule du **20 au 26** mars 2023. Elle associe l'ensemble de la communauté éducative et pédagogique, et constitue un grand temps fédérateur visant à promouvoir les valeurs et les principes fondamentaux de la République. Son objectif est de sensibiliser les élèves des écoles, collèges et lycées, à la prévention du racisme, de l'antisémitisme et de toutes les formes de discriminations. Les manifestations qu'elle favorise concourent à faire acquérir par tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, quelles que soient leurs origines, leur condition, leurs convictions.

Afin de pouvoir recenser les projets 2023, prévoir des visites dans les écoles, les établissements durant cette semaine et promouvoir ces actions, notamment via le site Internet de l'académie, nous vous prions de bien vouloir transmettre la présente lettre aux IEN de votre département qui pourront à leur tour la communiquer aux directrices et directeurs des écoles, en les invitant à renseigner le formulaire **pour le vendredi 17 mars 2023 (inclus) au plus tard** en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://ppe.orion.education.fr/bourgognefranche-comte/itw/answer/h7Cu7CkwaPR042cBOQsqlw>

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

Les référents académiques,
Christèle LENGLET MÉLOT – Sylvain GLAND

Affaire suivie par : Christèle Lenglet Mélot
Tél : 06 12 58 11 52
Mél : christele.lenglet-melot@ac-besancon.fr
10 rue de la convention
25030 Besançon cedex